

**Intervention de la Délégation Tunisienne
18^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU
Viet Nam – 5 février 2014**

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Viet Nam et se félicite de l'intérêt que ce pays ami accorde à l'EPU.

La Tunisie prend bonne note des progrès réalisés depuis 2009, en particulier la promulgation de plusieurs lois et la mise en place de stratégies et de politiques nationales en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme

La Tunisie recommande au Viet Nam de renforcer son cadre juridique et institutionnel en ratifiant la Convention contre la torture et son protocole facultatif, la Convention sur les disparitions forcées et le Statut de Rome.

Elle lui recommande également d'accélérer le processus de mise en place d'une institution nationale des droits de l'Homme conforme aux Principes de Paris et d'adresser une invitation permanente aux mandats spéciaux du Conseil.

La Tunisie encourage le Viet Nam à lutter plus efficacement contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes, et lui recommande d'assurer un climat favorable aux activités des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des autres acteurs de la société civile.

Je vous remercie de votre attention.